MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 23081 du 9 mars 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – pilotes »

NOR : *IOCJ1207296S*

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié, relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 118797 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131577S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er avril 2012 :

Gomez, Vincent	Nigend : 174 227	Numéro de livret de solde : 6 010 937

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er avril 2012 :

Austruy, Éric	Nigend : 157 497	Numéro de livret de solde : 8 015 003

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er avril 2012 :

Prallet, Frédéric	Nigend : 230 528	Numéro de livret de solde : 6 548 379

Fait le 9 mars 2012.

Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
THIBAULT MORTEROL